



Briis-sous-Forges, le 2 juillet 2024

Monsieur le Maire,

En qualité de Personne Publique Associée, nous avons bien reçu de votre part votre PLU arrêté en date du 27/02/2024.

Nous avons interrogé toutes les entreprises du parc d'activités de Bel Air sur votre commune et qui appartient à notre Communauté de Communes du Pays de Limours.

Il en est ressorti l'email du 7 juin dernier de notre responsable au Développement Economique, Fanny ROUARD, lequel indique que les entreprises présentes souhaitent s'étendre.

Nous sommes donc à une demande d'extension de 45 000 m² et qui nécessite la présence de la déviation nord de Bel Air, pour laquelle nous avons adressé une demande lors de l'enquête du SDRIF-E (courrier CCPL du 14/12/2022 suivi du 30/05/2023).

Nous nous excusons de notre réponse officielle tardive.

Cordialement,

Dany BOYER
Présidente de la CCPL

